

Location Cabines de plage



C T R C F A O U T
A F O D E E I L Y
B E V E T F E T R
I C N P L A G E A
N L P S U B L E S
E U J U I L L E T

OUVERTURE DES
LOCATIONS LE

samedi

18 AVRIL 2026
DE 9H À 12H

Uniquement sur place : Mairie - 255 Rue de la Mairie

OUVERTURE DES RÉSERVATIONS, POUR LES CABINES RESTANTES,
PAR MAIL, COURRIER ET TÉLÉPHONE LE JEUDI 23 AVRIL 2026 (TOUTE
DEMANDE ARRIVÉE AVANT CETTE DATE SERA MISE EN ATTENTE)

Documents à fournir



- Justificatif de domicile
- Justificatif d'identité
- Arrhes en chèque
- Attestation d'assurance RC
- Contrat de location 2026 complété et signé

LES LOCATIONS SE FONT DU LUNDI AU DIMANCHE

**REMISE DE 20%
SUR LES SEMAINES
DE JUIN**

51€ la Semaine

20€ d'arrhes à la semaine

Chaque personne devra se déplacer elle-même pour la location de sa cabine de plage ;

La sous-location d'une cabine est interdite ;

Toute réservation confirmée par le retour d'un exemplaire du présent contrat est considérée comme définitive et ne peut donner lieu à aucun remboursement des arrhes versés ;

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de mauvais temps

En cas d'intempéries, l'utilisateur est responsable de ce qui est dans sa cabine et se doit de la vider ;

Tout retard dans le rendu des clés sera pénalisé de 5€ par jour ;

Le non-retour, la perte ou le vol de la clé sera facturé 51€ au loueur sur émission d'un titre de paiement émis par le Trésor Public.

Le 13 juillet, les cabines devront être fermées pour 20H.